



Municipalité de Cayamant – COVID-19

COMPTE RENDU 12 MAI 2020

Suivant l'arrêté ministériel 2020-028

Municipalité de Cayamant

Séance ordinaire de conseil du 12 mai 2020 à 19h00.

Façon électronique par téléconférence à huis clos.

M. le président, Nicolas Malette, maire demande la confirmation de présence virtuelle ou auditive à chacun des conseillers : Sylvie Paquette, Robert Gaudette, Mélissa Rochon, Lise Crêtes, Philippe Labelle et Sonia Rochon, chacun répond dans l'affirmative.

Formant quorum sous la présidence du maire, Nicolas Malette, tous les conseillers ont déclaré bien entendre et comprendre les voix de tous afin de prendre part à cette séance ordinaire du conseil. Julie Jetté, directrice générale occupe le siège de secrétaire d'assemblée, Hélène Joanisse et Cynthia Emond, directrices générales adjointes sont également présentes au 6, chemin Lachapelle.

Le président et maire ainsi que tous les conseillers sont à distance.

Nicolas Malette : bonsoir tout le monde

Sylvie Paquette : bonsoir

Robert Gaudette : bonsoir

Mélissa Rochon : bonsoir

Lise Crêtes : bonsoir

Philippe Labelle : bonsoir

Sonia Rochon : bonsoir

Julie Jetté : bonsoir

Hélène Joanisse : bonsoir

Cynthia Emond : bonsoir

Nicolas Malette : donc il est 19 heures tout le monde est présent par conférence web, monsieur Gaudette par téléphone

Sylvie Paquette : oui

Robert Gaudette : oui

Mélissa Rochon : oui

Lise Crêtes : oui

Philippe Labelle : oui

Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : donc ouverture de la séance;

Nicolas Malette : Adoption de l'ordre du jour, proposeur?

Sylvie Paquette : proposé

Nicolas Malette : proposé par madame Paquette, tout le monde est d'accord?

Sylvie Paquette : oui

Robert Gaudette : oui

Mélissa Rochon : oui

Lise Crêtes : oui

Philippe Labelle : oui

Sonia Rochon : oui



Municipalité de Cayamant – COVID-19

Nicolas Malette : adopté.

Nicolas Malette : Adoption des minutes de la séance ordinaire du 15 avril 2020, vous en avez pris connaissance ?

Sylvie Paquette : oui

Robert Gaudette : oui

Mélissa Rochon : oui

Lise Crêtes : oui

Philippe Labelle : oui

Sonia Rochon : oui

Tout est conforme ?

Sylvie Paquette : oui

Robert Gaudette : oui

Mélissa Rochon : oui

Lise Crêtes : oui

Philippe Labelle : oui

Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : proposeur ?

Lise Crêtes : je propose

Nicolas Malette : proposé par madame Crête tout le monde on est d'accord ?

Sylvie Paquette : oui

Robert Gaudette : oui

Mélissa Rochon : oui

Lise Crêtes : oui

Philippe Labelle : oui

Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adopté.

Nicolas Malette : point 1.4, Adoption des comptes payés, à payer, du rapport des salaires, du rapport des revenus et dépenses et du bilan au 30 avril;

Donc proposeur pour les comptes ?

Philippe Labelle : je propose

Nicolas Malette : proposé par monsieur Labelle tout le monde est d'accord ?

Sylvie Paquette : oui

Robert Gaudette : oui

Mélissa Rochon : oui

Lise Crêtes : oui

Philippe Labelle : oui

Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adopté.

Nicolas Malette : 2, 2:1 Mandat appel d'offres sable tamisé (MG20) pierre concassée : donc c'est pour aller en appel d'offres pour le sable tamisé (MG20), proposeur ?

Robert Gaudette : proposée ;



Municipalité de Cayamant – COVID-19

Nicolas Malette : proposé par monsieur Gaudette, tout le monde est d'accord ?

Sylvie Paquette : oui
Robert Gaudette : oui
Mélissa Rochon : oui
Lise Crêtes : oui
Philippe Labelle : oui
Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adopté

Nicolas Malette : 2.2 Entériner embauche de l'opérateur journalier employé saisonniers 32-43 en date d'aujourd'hui ?

Lise Crête : je propose

Nicolas Malette : proposé par madame Crête, tout le monde est d'accord ?

Sylvie Paquette : oui
Robert Gaudette : oui
Mélissa Rochon : oui
Lise Crêtes : oui
Philippe Labelle : oui
Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adapté.

Nicolas Malette : 2.3 Embauche d'un opérateur journalier temporaire selon les besoins de service en la personne de monsieur Dominic Gravel, tout le monde est d'accord ?

Sylvie Paquette : oui
Robert Gaudette : oui
Mélissa Rochon : oui
Lise Crêtes : oui
Philippe Labelle : oui
Sonia Rochon : oui

Philippe Labelle : je propose

Nicolas Malette : adopté.

Nicolas Malette : 2.4: Attribution de mandat de services juridiques à Deveau, avocats Outaouais pour un an soit du 6 juin 2020 au 6 juin 2021

Nicolas Malette : proposeur ?

Mélissa Rochon : je propose

Nicolas Malette : proposé par Mélissa Rochon, tout le monde est d'accord ?

Sylvie Paquette : oui
Robert Gaudette : oui
Mélissa Rochon : oui
Lise Crêtes : oui



Municipalité de Cayamant – COVID-19

Philippe Labelle : oui

Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adopté

Nicolas Malette : Quelques points d'informations en temps de pandémie

Distribution de petits arbres :

La distribution de petits arbres ne sera pas faite cette année, étant donné la pandémie, par le ministère des forêts de la faune et des parcs.

La fête de la Saint-Jean 2020

En ce qui a trait à la fête de la Saint-Jean-Baptiste qui était prévue cette année malheureusement, encore étant donné la situation de pandémie mondiale, est remise à l'an prochain.

Ouverture de nos bureaux municipaux au public ne sera pas faite tout de suite, parce que nous devons mettre en place les équipements nécessaires à la protection des employés et des usagers de la municipalité, pour les raisons de la COVID.

Donc ceci met fin à la séance, mais en plus : je propose la fermeture de la rencontre à 19h03 je veux remercier tout le monde.

Sylvie Paquette : merci

Robert Gaudette : merci

Mélissa Rochon : merci

Lise Crêtes : merci

Philippe Labelle : merci

Sonia Rochon : merci

Julie Jetté : merci

Hélène Joanisse : merci

Cynthia Emond : merci
